



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/02/16

Reçu en Préfecture le : 24/02/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 22 février 2016**  
**D - 2016/85**

***Aujourd'hui 22 février 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Interruption de séance de 15h12 à 15h20

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET, *Mr Nicolas BRUGERE présent jusqu'à 15h30, Mr Jacques COLOMBIER présent jusqu'à 15h50 et Mme Virginie CALMELS présente jusqu'à 16h*

**Excusés :**

Madame Brigitte COLLET, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Sandrine RENO, Monsieur Yassine LOUIMI

**Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte Rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1er juillet 2015 et le 31 décembre 2015.**

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et le 31 décembre 2015 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 2014/177 du 4 avril 2014.

<b>Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux</b>		
<b>OBJET</b>	<b>DATE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Espace dans l'enceinte du stade Chaban Delmas, pour l'implantation d'une buvette de la SASP Union Bordeaux Bègles. Convention comportant autorisation d'occupation temporaire du domaine public.	07/07/2015	Emprise : 200 m <sup>2</sup> Durée : 2 ans Redevance : 3 000€/an Fluides : à la charge de l'occupant
Bâtiment préfabriqué situé rue André Donis /94 rue Raymond Lavigne, avenant n°4 à la convention entre la Ville et la « Fédération Culturelle Basque ».	08/07/2015	Prolongation de la durée du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août 2015
Blockhaus situé dans le site 30 avenue Charles de Gaulle, convention de mise à disposition à la « Conférence Saint Vincent de Paul ».	08/07/2015	Emprise : 25 m <sup>2</sup> Durée : 3 ans à compter du 9 mai 2015 Redevance : 151.02€ /an Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés rue du Docteur Albert Schweitzer, convention au profit de l'association des Musulmans de Bordeaux Nord.	10/07/2015	Emprise : 300 m <sup>2</sup> Durée : 1 an à compter du 11 juin 2015 Redevance : 1 000€/mois Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés dans l'enceinte du complexe Victor Hugo, convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association « Les Pas Perdus ».	15/07/2015	Emprise : 90 m <sup>2</sup> Durée : du 25 juin 2015 au 31 octobre 2015 Redevance : 150€ pour la période Fluides :
Local situé 49 rue Pierre Trébod, convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association « Académie YouNus ».	17/07/2015	Emprise : 173 m <sup>2</sup> Durée : 3 ans à compter du 3 juillet 2015 Redevance : à titre gratuit Fluides : forfait annuel 1000€
Locaux situés 62 rue Fieffe, convention d'occupation entre la ville et la « Mission locale Bordeaux Avenir Jeunes ».	21/07/2015	Emprise : 20 m <sup>2</sup> + 222 m <sup>2</sup> Durée : 2 ans à compter de la signature Redevance : gratuite Fluides : forfait annuel de 1 000€
Emprise située avenue Jean Gabriel Domergue, convention de mise à disposition entre la Ville et la SAS VINEXPO pour l'installation d'un escalier d'accès à la passerelle flottante.	30/07/2015	Emprise : 50 m <sup>2</sup> Durée : 3 ans Redevance : 150€/an

Locaux situés 25 rue Professeur Bergonié, convention d'occupation précaire et révoquant au profit de l'association « Club bouliste Albert 1 <sup>er</sup> ».	07/08/2015	Emprise : 648 m <sup>2</sup> + local 100 m <sup>2</sup> Durée : 5 ans à compter du 1 <sup>er</sup> mai 2015 Redevance : 192.08€/an Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés dans l'enceinte du Marché Victor Hugo, convention d'occupation précaire et révoquant au profit de l'association « NOV'ART » et l'agence « Côte Ouest ».	09/08/2015	Emprise : rez-de-chaussée de l'ensemble immobilier et local de 90.37m <sup>2</sup> Durée : du 17 août au 6 novembre 2015 Redevance : gratuite Fluides : à la charge de l'occupant
Deux places de parking au sein du parking situé sous la patinoire Mériadeck, convention d'attribution au profit de l'association « Bordeaux Gironde Hockey sur Glace ».	11/08/2015	Durée : 2 ans à compter du 26 juillet 2015 Redevance : 730€/an
Local situé 9 rue Etobon Chenebier, convention au profit de l'association « Poquelin théâtre ».	04/08/2015	Emprise : 120 m <sup>2</sup> Durée : 2 ans à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2015 Redevance : 5 719.65€/an Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux à l'intérieur de la salle de la Pergola sise rue Fernand Cazères à Bordeaux. Convention d'occupation précaire et révoquant au profit de l'association « MUSIC'S COOL ».	14/08/2015	Emprise : 122.5 m <sup>2</sup> Durée : du 15 août 2015 au 15 août 2016 Redevance : 150€ /an Fluides : forfait annuel de 880€
Locaux situés 79 rue Bourbon, convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association « Centre Jean Vigo Evènements ».	27/08/2015	Emprise : 105 m <sup>2</sup> Durée : 1 an à compter du 29 août 2015 Redevance : 3 600€/an Fluides : à la charge de l'occupant
Emplacement au sein du Stade Suzon, sis 53 rue du Colonel Moll à Talence, convention d'occupation consentie par la Ville à la société « Bouygues Telecom ».	01/09/2015	Emprise : 36 m <sup>2</sup> Durée : 5 ans à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2015 Redevance : Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés 114 rue Charles Martin, convention au profit de l'association « Révolution ».	21/09/2015	Emprise : 100m <sup>2</sup> Durée : 1 an Redevance : gratuite
Terrain situé quai de la Souys, autorisation d'occupation temporaire simple du domaine public au profit de « Total Marketing France ».	23/09/2015	Emprise : 150 m <sup>2</sup> Durée : du 1 <sup>er</sup> octobre 2015 au 31 décembre 2016 Redevance : 100.30€ TTC de frais de dossier
Locaux dans l'enceinte du Stade Chauffour, convention de mise à disposition entre la Ville et l'Union Saint Bruno.	25/09/2015	Emprise : 49 m <sup>2</sup> Durée : 5 ans à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2015 Redevance : 218.56€/an Fluides : à la charge de l'occupant
Emprise située quai de Queyries, convention d'occupation temporaire du domaine public non routier pour l'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité au profit d'ERDF.	07/10/2015	Durée : 12 ans Redevance : gratuite
Locaux situés 11-13 Fernand Philippart, convention d'occupation précaire et révoquant au profit de l'association « Prisme ».	07/10/2015	Emprise : 65 m <sup>2</sup> Durée : 1 an à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2015 Redevance : 1 950€ /an Fluides : forfait de 330€/an
Local situé rue Marguerite Crauste, convention de mise à disposition entre la Ville et « NC Numericable ».	09/10/2015	Emprise : 100 m <sup>2</sup> Durée : 5 ans à compter 30 juin 2015

		Redevance : 3 714.30€ / an
Locaux situés 11-13 Fernand Philippart, convention au profit de l'association « Musiques en route ».	13/10/2015	Emprise : 16 m <sup>2</sup> Durée : du 1 <sup>er</sup> octobre 2015 au 31 décembre 2015 Redevance : 180 € pour la durée de l'occupation Fluides : 120€ pour la durée de l'occupation
Locaux situés dans l'enceinte du Complexe Adolphe Buscaillet, convention de mise à disposition au profit du Comité des fêtes et de bienfaisance Bacalan-Blanqui-Claveau.	15/10/2015	Emprise : 25 m <sup>2</sup> Durée : 3 ans à compter du 14 septembre 2015 Redevance : à titre gratuit
Local de stockage au sein du parking P1 de la patinoire, convention d'attribution au profit de la SASP Boxers de Bordeaux.	19/10/2015	Emprise : 8 m <sup>2</sup> Durée : 2 ans à compter du 10 août 2015 Redevance : 1 020€ TTC/an
Locaux situés rue Bourbon et angle Marcel Pagnol, convention d'occupation temporaire au profit de la société Fayat Bâtiment Agence Cari Aquitaine.	21/10/2015	Emprise : 3 208 m <sup>2</sup> Durée : du 30 octobre 2015 au 31 janvier 2016 Redevance : 600€ pour le temps de l'occupation Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés 279 cours de la Somme, avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville et l'association « Vivre avec ».	09/11/2015	Durée : prolongation du 1 <sup>er</sup> octobre 2015 au 14 juillet 2016
Locaux situés 9 rue st Rémi, avenant n°2 à la convention entre la Ville et l'association « O sol de Portugal ».	17/11/2015	Prolongation de la durée d'un an à compter du 8 novembre 2015
Locaux situés 279 cours de la Somme, avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville et l'association « Culture et bibliothèques pour tous ».	17/11/2015	Durée : prolongation du 1 <sup>er</sup> octobre 2015 au 14 juillet 2016 Redevance : 300€/ trimestre Fluides : forfait de 225€ pour la durée de l'occupation

Emprise située 5 rue Lucien Faure, convention d'occupation avec ERDF en vue de l'implantation d'un coffret électrique destiné à alimenter les riverains de la rue Lucien Faure.	18/11/2015	Durée : 12 ans à compter du 19 octobre 2015 Redevance : à titre gratuit
Locaux situés 11-13 rue Fernand Philippart. convention au profit de l'association « NOV'ART ».	19/11/2015	Emprise : 50 m <sup>2</sup> Durée : du 1 <sup>er</sup> décembre 2015 au 31 décembre 2016 Redevance : 1 950€/ an Fluides : Forfait annuel 330€
Complexe Adolphe Buscaillet, avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux à la société « Gens d'Estuaire ».	24/11/2015	Prolongation de la durée de 6 mois à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2015 Redevance : 679.79€ pour le temps de l'occupation
Locaux situés dans l'hôtel des archives situé parvis des archives à Bordeaux Bastide, convention de mise à disposition entre la Ville et l'association « Mémoire de Bordeaux Métropole ».	01/12/2015	Emprise : 56 m <sup>2</sup> Durée : 2 ans à compter de la signature Redevance : à titre gratuit Téléphone à la charge de l'occupant
Mise à disposition de la partie du Théâtre Fémina appartenant à la Ville, situé rue de Grassi, convention entre la Ville et la SARL Théâtre Fémina.	03/12/2015	Emprise : 1 204 m <sup>2</sup> Durée : du 1 <sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018 12 jours d'occupation gratuite par la Ville
Locaux situés 10 avenue Bel Air, avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville et La Poste.	07/12/2015	Prolongation de la durée de 10 ans jusqu'au 30 septembre 2025 Redevance : 5 832.81€/an

## INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 février 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Alain JUPPE**